ou psychologique et sur notre ignorance à leur égard : il y a de ce côté des bornes qu'une intelligence saine refusera obstinément de franchir. Nous ne connaissons pas les limites positives des forces naturelles, mais nous connaissons certaines limites négatives. Nous ne savons pas bien jusqu'où elles vont, nous croyons pouvoir affirmer qu'elles ne vont point ici ou là. En combinant de l'oxygène et de l'hydrogène, on n'obtiendra *jamais* du chlore ; en semant du blé, on n'obtiendra *jamais* des roses ; de même une parole humaine ne suffira jamais par elle-même à calmer les tempêtes ou à ressusciter les morts. Contre cela, il n'y a pas de possibilité, même négative, qui tienne, pas de « peut-être », si en l'air qu'on le suppose, qui puisse subsister. Si quelqu'un, en semant du blé, croit que *peut-être* des rosiers vont sortir de ces graines… c'est un anormal[1]. »

Il y a trois sortes de faits inexplicables naturellement qui, dépassant l'ordre de toute nature créée ou créable, exigent l'intervention divine : ce sont les *miracles*.

A la première appartiennent les faits dont la *substance même* dépasse la nature : celle-ci ne peut les réaliser d'*aucune manière* (nullo modo) ; c'est le cas de la glorification des corps humains. La gloire céleste étant d'ordre surnaturel, il serait contradictoire qu'une nature créée ou créable puisse réaliser la glorification d'un corps créé. De même, le passage d'un corps à travers un autre, ces corps étant naturellement impénétrables.

La seconde catégorie de miracles comprend les faits que la nature ne peut réaliser *dans telle matière déterminée :* ressusciter un mort, rendre la vue à un aveugle à qui manque l'organe. La nature peut, certes, engendrer la vie ou donner la vue ; mais elle est totalement impuissante à rendre la vie à un mort : la vie ne quitte le corps vivant qu'en raison de l'incapacité où celui-ci est de la conserver. Il est donc naturellement inapte à la recevoir de nouveau. Dieu seul peut la lui rendre, parce que seul, il a la puissance de réadapter un tel corps à recevoir l'âme qui l'a quitté. L'aveugle, à qui manque l'organe de la vue, ne peut voir que si Dieu lui octroie un organe que la nature, en dehors de la génération, ne peut lui donner.

A la troisième catégorie, appartiennent les faits qui, sans être *au-dessus* des forces de la nature, se produisent *autrement* que la nature peut les accomplir. C'est le cas des guérisons *subites* de maladie, sans l'emploi des remèdes de la médecine ; ou d'une chute abondante de pluie dans un ciel sans nuage, à la seule prière d'un thaumaturge. Cette troisième espèce de miracles peut se faire de

1. DE TONQUÉDEC, *op. cit.*, p. 230.